

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1148^e séance, tenue le mardi 11 octobre 2022, à 14 heures, à salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry et par vidéoconférence

PRÉSENCES : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M^{me} Pascale Lefrançois ; les présidentes, les présidents des sous-commissions de la Commission des études : le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, M. Juan J. Torrès Michel, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, M^{me} Julie Carrier, la vice-rectrice adjointe à la recherche, M^{me} Lucie Parent, le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, M. Tony Leroux ; les doyennes, les doyens : M. Frédéric Bouchard, M. Michel Carrier, M. Carl-Ardy Dubois, M^{me} Sylvie Dubois, M. Raphaël Fischler, M^{me} Ahlem Hammar, M^{me} France Houle, M. Michel Janosz, M^{me} Christine Théorêt ; le représentant de l'École HEC Montréal : M. François Bellavance ; la représentante de l'École Polytechnique Montréal, M^{me} Delphine Périé-Curnier ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M^{me} Josée Dubois, M. David Lewis, M. Jesús Vázquez-Abad, M^{me} Sophie Parent, M^{me} Françoise Guay ; les étudiantes, les étudiants : M. Alexis Cyr, M^{me} Audréanne Matte-Landry, M. Alecsandre Sauvé-Lacoursière ; les membres diplômés : M. Sylvain Dubé ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M. Martin Caillé ; les observatrices, les observateurs : M^{me} Stéphanie Gagnon, M^{me} Annik Gélinau, M^{me} Pierrette Gaudreau, M^{me} Michèle Glémaud

Invitations : pour la délibération CE-1148-5.1, de la Faculté des arts et des sciences : M^{me} Marie Achille, vice-doyenne aux études de premier cycle et à la réussite ; pour la délibération CE-1148-6.1, de la Faculté de médecine : M^{me} Julie Gosselin, vice-doyenne aux sciences de la santé

ABSENCES : le recteur, M. Daniel Jutras ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens ; les doyennes, les doyens : M. Patrick Cossette, M. Simon de Denus M^{me} Nathalie Fernando, M. Langis Michaud ; le représentant de l'École Polytechnique Montréal : M. Yves Boudreault ; les étudiantes, les étudiants : M. Hadrien Chénier-Marais ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M^{me} Bérengère Houzé, M^{me} France Filion ; les membres diplômés : M. Guy Gibeau ; les observatrices, les observateurs : M. Jean-Paul Loyer

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M^{me} Pascale Lefrançois

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : M^{me} Danielle Salvail

CE-1148-1 ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu un ordre du jour modifié. L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux :
 - Procès-verbal de la 1146^e séance tenue le 7 juin 2022
 - Procès-verbal de la 1147^e séance (séance extraordinaire) tenue le 16 août 2022 par consultation écrite
3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Information et questions
 - 4.1 Projets approuvés par délégation – Bilan 2021-2022 (programmes de premier cycle)
 - 4.2 Bureau du registraire
Service de l'admission et du recrutement
 - Statistiques d'admission et d'inscription
5. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
 - 5.1 Faculté des arts et des sciences – Direction
 - Création d'un programme de Majeure en *Environnement, société et transitions* (1-023-2-1)

6. Processus institutionnel d'évaluation des programmes : plans d'actions facultaires
 - 6.1 Faculté de médecine
 - Plan d'action pour les programmes de nutrition
7. Sous-commission de la recherche
 - Rapport annuel des activités de la Sous-commission de la recherche pour l'année académique 2021-2022
8. Affaires diverses
9. Prochaine séance
10. Clôture de la séance

CE-1148-2 ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX
- Procès-verbal de la 1146^e séance tenue le 7 juin 2022
- Procès-verbal de la 1147^e séance (séance extraordinaire) tenue le 16 août 2022 par consultation écrite

Les corrections suivantes sont apportées au procès-verbal de la 1146^e séance du 7 juin : à la page 5, à la délibération CE-1146-5.4, au troisième paragraphe, après la troisième phrase du paragraphe, on ajoutera la phrase suivante : « On note aussi que les responsables de l'enseignement du cours PLU 6053 détiennent une expérience pratique de l'enseignement de la philosophie au collégial » ; à la page 8, à la délibération CE-1146-6.8, au deuxième paragraphe, une correction technique sera apportée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte :

- le procès-verbal de la 1146^e séance tenue le 7 juin 2022, tel que corrigé,
- le procès-verbal de la 1147^e séance (séance extraordinaire) tenue le 16 août 2022 par consultation écrite, tel que présenté.

CE-1148-3 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1146^e séance et du procès-verbal de la 1147^e séance. Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1148-4 INFORMATION ET QUESTIONS

CE-1148-4.1 Projets approuvés par délégation – Bilan 2021-2022 (programmes de premier cycle)
2022-A0033-1148-043

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Bilan pour l'année 2021-2022 des modifications mineures approuvées dans le cadre de la délégation de pouvoirs (programmes de premier cycle), conformément au document 2022-A0033-1148-043.

CE-1148-4.2 Bureau du registraire
Service de l'admission et du recrutement
- Statistiques d'admission et d'inscription
2022-A0033-1148-048

La registraire, Mme Annik Gélinau, et la directrice générale du Service de l'admission et du recrutement, Mme Michèle Glémaud, présentent les statistiques d'admission et d'inscription pour le trimestre d'automne 2022 (incluant des comparables avec les données relatives au trimestre d'automne

2021 et avec la moyenne des trimestres d'automne 2017, 2018 et 2019), en se reportant au document 2022-A0033-1148-048, lequel a été mis en partage d'écran aux fins de la présentation. Pour les statistiques d'admission au trimestre d'automne 2022 (page 1), les données présentent le nombre de candidatures (37 950), le nombre d'admissions (17 980), le nombre de choix de programmes (82 848) et le nombre de nouvelles inscriptions (16 181). Ces données concernent tous les cycles d'études, et sont également réparties par faculté et école.

On observe une diminution des candidatures et des inscriptions aux programmes de premier cycle, et une augmentation de ces données pour les programmes d'études supérieures (plus particulièrement pour les programmes de troisième cycle). De manière générale, les résultats relatifs aux inscriptions présentent une diminution d'une proportion approximative de 3,42 % comparativement à l'année précédente. Le portrait global des résultats relatifs aux inscriptions (après annulations) est décrit à la page 2, et est présenté selon le cycle d'études et selon la faculté ou école.

Pour les candidatures provenant de l'international, on observe une augmentation d'une proportion approximative de 2,7 % des inscriptions aux programmes de premier cycle, et une augmentation d'une proportion approximative de 20 % des inscriptions aux programmes d'études supérieures. Les résultats globaux pour cette catégorie présentent une augmentation d'une proportion approximative de 4,5 % (incluant les nouvelles inscriptions). Pour les programmes de premier cycle, on observe une légère baisse des candidatures provenant des cégeps et collèges.

Le processus de désinscription et de réinscription se terminant aujourd'hui, le portrait complet des statistiques d'admission et d'inscription sera disponible à la fin de cette semaine. Un suivi ponctuel sur ces données sera présenté à la Commission.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur l'augmentation des inscriptions aux cycles supérieurs (attribuable, entre autres, aux démarches de promotion à l'international et au développement de programmes de professionnalisation, ainsi qu'à l'implantation du programme de Bourse d'exemption de l'Université). En lien avec ce sujet, on mentionne que les problématiques liées à la disponibilité des documents exigés afin d'autoriser l'entrée au pays et des contretemps qui en découlent sont prises en compte, et que des démarches et modalités sont mises en place afin d'y remédier (notamment, des démarches et processus sont prévus au Bureau du registraire, aux Études supérieures et postdoctorales, au vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux et au vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études, ainsi que dans les facultés et école).

Sur l'état des admissions et des inscriptions au trimestre d'automne 2022 pour les écoles affiliées, on mentionne qu'à l'École Polytechnique Montréal, les résultats restent comparables à ceux de l'année précédente (dont un grand nombre d'inscriptions à l'international aux programmes d'études supérieures), et qu'à l'École HEC Montréal, on observe une diminution pour certains programmes (dont le MBA et le Certificat) ; les résultats relatifs aux programmes d'études supérieures restent stables.

CE-1148-5 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

Le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue, M. Juan J. Torrès Michel, fait une présentation générale du projet inscrit au point 5.1.

Le doyen de la Faculté des arts et des sciences, M. Frédéric Bouchard, et la vice-doyenne aux études de cycles supérieurs et à l'engagement communautaire de cette Faculté, Mme Sophie Parent, présentent le projet inscrit au point 6.1. Pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Marie Achille, vice-doyenne aux études de premier cycle et à la réussite de la Faculté des arts et des sciences.

CE-1148-5.1 Faculté des arts et des sciences – Direction - Création d'un programme de Majeure en *Environnement, société et transitions* (1-023-2-1) 2022-A0033-1148-045, 045.1

Le programme de Majeure en *Environnement, société et transitions* constituera une offre de formation initiale, interdisciplinaire, dans les domaines de l'environnement et du développement durable (EDD), mais laquelle présentera une orientation davantage axée sur les disciplines des sciences

humaines et sociales, à la fois distincte et complémentaire des offres de formation présentes ou en développement dans ces domaines à l'Université (dont le programme de Baccalauréat en géographie environnementale du Département de géographie de la Faculté des arts et des sciences, et des programmes offerts par la Faculté de l'aménagement). En lien avec la proposition du programme de Majeure en *Environnement, société et transitions*, des développements prévoient la création d'un programme de Majeure plus axé sur les disciplines des sciences naturelles, dans l'éventualité de l'établissement d'un programme de baccalauréat par cumul avec appellation qui pourra combiner ces programmes avec d'autres programmes pertinents, et permettre l'accès à des programmes d'études supérieures dans les domaines de l'environnement et du développement durable (dont les programmes de DESS ou de Maîtrise en Environnement et développement durable [FAS], de Maîtrise en Urbanisme ou de Maîtrise en Aménagement, option Ville, territoire et paysage [Faculté de l'aménagement], de DESS en géomatique et cartographie dynamique ou de Maîtrise en géographie [FAS]).

Les objectifs de formation du programme de Majeure en *Environnement, société et transitions* visent l'acquisition des habiletés, compétences et outils liés aux domaines de l'environnement et du développement durable et aux modalités de transition, par une approche interdisciplinaire couvrant les problématiques disciplinaires, sociales et de gouvernance, en vue du traitement de problèmes complexes en EDD et en transition écologique. La structure du programme comporte 60 crédits, dont 21 crédits de cours obligatoires (bloc 70A—*Fondements*) ; un bloc de cours à option (bloc 70B—*Introduction scientifique*, minimum 6 crédits, maximum 9 crédits) regroupe des cours d'introduction dans des domaines scientifiques (biologie, chimie, géographie physique) ; des blocs de cours à option portent sur des thématiques pertinentes (dont le bloc 70C—*Politiques publiques et gouvernance*, le bloc 70F—*Perspectives économiques*, le bloc 70G—*Écosystèmes et changements climatiques*), sur des outils d'analyse (bloc 70H), sur les enjeux de la communication et du multimédia (bloc 70E) ; le bloc 70I donne la possibilité d'effectuer un stage de 3 crédits. Bien que le programme soit constitué de cours provenant des répertoires de la Faculté des arts et des sciences et d'autres facultés (dont la Faculté de l'aménagement, la Faculté de l'éducation permanente et l'École de santé publique), la création de sept nouveaux cours est proposée, en lien avec les lignes directrices du programme et afin de favoriser un effet de cohorte, dont quatre cours de sigle EDD (notamment, sur des contenus relatifs à l'acquisition d'outils méthodologiques et épistémologiques et à la résolution de problèmes, ainsi qu'un cours d'intégration) et trois cours disciplinaires adaptés à la clientèle du programme. L'implantation du programme est prévue au trimestre d'automne 2023. La présentation reportée au document 2022-A0033-1148-045.

En réponse à des questions présentées, des précisions portent sur les sujets suivants. On prévoit recevoir de vingt à quarante étudiantes et étudiants pour les premières années de l'implantation du programme, et jusqu'à environ 70 par la suite ; bien que le profil du programme soit associé aux sciences humaines et sociales, celui-ci reste accessible aux étudiantes et étudiants provenant d'autres secteurs disciplinaires. Sur l'arrimage qui sera requis avec la formation proposée et la formation reçue au niveau collégial (notamment en méthodes quantitatives et en méthodes de recherche en environnement), on mentionne qu'à cette étape, il n'y a pas lieu de procéder à une mise à jour de ces contenus ; une réforme est prévue au collégial, et la Faculté effectue un suivi régulier sur les changements qui pourraient être apportés (entre autres, afin d'éviter la duplication de contenus de formation, etc.), afin de procéder aux ajustements nécessaires, s'il y a lieu ; également, les plans cadres peuvent être adaptés en conséquence. Considérant les conditions d'admission au programme proposé, la possibilité que certains cours soient reconnus pour équivalences pour des finissantes ou des finissants du DEC en sciences de la nature devra être examinée au cas par cas, car les cours du programme sont de niveau universitaire (et non de niveau préuniversitaire). En regard de l'implantation du programme et du suivi du cheminement, des modalités ont été définies, incluant le suivi par un comité de programme (dont la composition tient compte du caractère interdisciplinaire du programme), la désignation d'un responsable de programme et de personnel dédiés (dont une ou un TGDA), le suivi des cheminements, le suivi de l'évaluation des inscriptions, et la vérification de la structure du programme en vue d'y apporter des aménagements, s'il y a lieu. Sur un lien entre le programme proposé de Majeure et le programme de Maîtrise en Environnement et développement durable (FAS), on mentionne qu'on pourra observer un lien de cohérence entre les contenus et thématiques, mais que les deux programmes ne présentent pas un rattachement direct ; également, le programme de Majeure peut répondre à divers intérêts pour le domaine du développement durable, et préparer à la poursuite d'une formation plus spécialisée au deuxième cycle des études supérieures.

Des félicitations sont présentées pour le programme proposé de Majeure. On signale, notamment, que le fait que des thématiques et des domaines de formation soient partagés avec d'autres facultés pourra donner lieu à des collaborations interfacultaires pour le développement d'autres offres de formation ; que les thématiques de formation rejoignent celles des groupes de travail du laboratoire d'innovation *Construire l'avenir durablement*—CLAD, et rejoignent les objectifs liés au développement de la transition écologique et aux besoins de formation dans ce domaine ; l'adéquation de la perspective spécifique proposée pour cette offre de formation ; la pertinence d'avoir prévu des modalités d'accompagnement dans la formation interdisciplinaire.

Le doyen de la Faculté des arts et des sciences, M. Frédéric Bouchard, remercie les facultés et instances, ainsi que le vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études, qui ont participé à ce chantier, et qui ont participé aux développements antérieurs sur les thématiques EDD, ayant ouvert la voie à cette nouvelle proposition de formation ; il rappelle l'importance d'encourager les collaborations pour le développement de ces offres de formation, lesquelles peuvent prendre des formes variées, par le potentiel qu'elles recèlent.

La Commission félicite la Faculté en applaudissant.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un programme de Majeure en *Environnement, société et transitions* (1-023-2-1), à la Faculté des arts et des sciences (Direction), conformément au document 2022-A0033-1148-045.

CE-1148-6 Processus institutionnel d'évaluation des programmes : Plans d'action facultaires

CE-1148-6.1 Faculté de médecine
- Plan d'action pour les programmes de nutrition
2022-A0033-1148-046, 046.1

Le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, M. Tony Leroux, présente ce point. Pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Julie Gosselin, vice-doyenne aux sciences de la santé de la Faculté de médecine.

Le plan d'action de la Faculté de médecine pour les programmes de nutrition porte sur les programmes d'études supérieures suivants : Microprogramme de deuxième cycle en nutrition (2-320-6-0), D.E.S.S en nutrition (2-320-1-4), Maîtrise en nutrition – avec stage ou travail dirigé (2-320-1-2), Maîtrise en nutrition – avec mémoire (2-320-1-0), Doctorat en nutrition (3-320-1-0). Le processus d'évaluation a permis de constater que ces programmes apparaissaient appréciés et satisfaisants, et en a identifié les points forts, dont la pertinence des contenus et de la formation, la diversité des méthodes d'enseignement, la diversité des expertises professorales, le souci au bien-être et à l'encadrement des étudiantes et des étudiants. En regard des recommandations présentées au terme du processus d'évaluation, la Faculté a identifié les objectifs et les actions à mettre en œuvre en regard des constats et enjeux énumérés, dont : la clarification de la finalité des programmes courts et du programme de Maîtrise sans mémoire ; la vérification et la validation des axes et des thématiques des programmes professionnels (notamment dans la perspective de l'établissement d'un continuum baccalauréat-maîtrise professionnelle, et du développement de programmes courts de professionnalisation) ; la définition de moyens afin d'assurer la réussite des programmes (connaissances préalables, compétences en recherche, maîtrise des langues française et anglaise), considérant la diversité des provenances disciplinaires des candidates et des candidats ; le suivi du chantier sur le financement des études ; la précision du rôle des comités de parrainage et de coordination, en regard du cheminement des études et de la réussite ; le développement d'un sentiment d'appartenance et de modalités de communication et d'information ; la définition de modalités de cohésion entre les différents départements (notamment, en regard des démarches de soutien à la réussite). Plusieurs des démarches prévues pourront trouver appui sur l'utilisation de l'outil *Tableau de bord Réussite*, développé par le vice-rectorat adjoint aux affaires étudiantes et à la réussite du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études et par le Bureau du registraire. Le plan d'action comprend également l'échéancier des actions

complétées, en cours et à réaliser. La présentation reportée au document 2022-A0033-1148-046 ; le document 2022-A0033-1148-046.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur l'outil *Tableau de bord Réussite* (outil offert aux responsables de programmes de toutes les facultés et unités, et disponible sur le site du Bureau du registraire ; une formation est également disponible pour les responsables) ; sur le fonctionnement de la page StudiUM des programmes de nutrition ; sur la proportion d'étudiantes et d'étudiants des programmes d'études supérieures en nutrition provenant du programme de Baccalauréat en nutrition (soit une proportion approximative de 70 %).

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le plan d'action de la Faculté de médecine pour les programmes de nutrition, conformément au document 2022-A0033-1148-046.

CE-1148-7 Sous-commission de la recherche
- Rapport annuel des activités de la Sous-commission de la recherche pour l'année
académique 2021-2022

2022-A0033-1148-047

La vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Lucie Parent, présidente de la Sous-commission de la recherche, et la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Mme Julie Carrier, présidente du groupe de travail sur l'offre de formation en conduite responsable en recherche, relevant de cette sous-commission, présentent ce point.

Le rapport annuel de la Sous-commission de la recherche pour l'année académique 2021-2022 fait état des activités et réunions de la Sous-commission, ainsi que des dossiers principalement traités et des suivis apportés, soit : 1) l'examen du document de réflexion *Mener une recherche avec des étudiants comme participants de manière responsable*, du Comité consultatif de la conduite responsable en recherche, et 2) l'examen du document de réflexion *Avis au sujet de la formation en conduite responsable en recherche*, du Comité consultatif de la conduite responsable en recherche. En lien avec ce dernier sujet, la Sous-commission a formé le groupe de travail sur l'offre de formation en conduite responsable en recherche, lequel examinera, en collaboration avec le Bureau de la conduite responsable en recherche, le développement du contenu de la formation institutionnelle préconisée par les grandes lignes du tronc commun détaillé dans l'avis du Comité consultatif de la conduite responsable en recherche. Notamment, quatre modules de formation seront développés, pour la gestion de ces aspects par les unités.

On prend note de préoccupations présentées quant aux contenus et aux modalités de la formation en conduite responsable en recherche. On précise que l'approche préconisée portera sur des concepts de base et sur une approche de sensibilisation appelant à approfondir les aspects qui s'avéreront significatifs pour le type de recherche qui sera poursuivie (considérant la diversité des pratiques et des disciplines) ; des outils seront également développés pour les unités. Des formules de formation autoportante sont également envisagées, en lien avec des modalités de diffusion qui soient accessibles et souples. La Commission félicite la Sous-commission pour la pertinence de l'approche proposée en cette matière.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le rapport annuel des activités de la Sous-Commission de la recherche pour l'année académique 2021-2022, conformément au document 2022-A0033-1148-047.

CE-1148-8 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1148-9 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance prévue au calendrier aura lieu le mardi 8 novembre 2022, à 14 heures.

CE-1148-10 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 heures 25.

Adopté tel que présenté, à l'unanimité le 8 novembre 2022 – délibération CE-1149-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Pascale Lefrançois

Alexandre Chabot